

Du 17 octobre 2022 au 16 janvier 2023 inclus
Jusqu'à 20€ remboursés pour l'achat d'un produit Terraillon éligible à l'offre

Comment bénéficier de cette offre ?

Validité de l'offre

- Cette offre est valable du **17/10/2022 au 16/01/2023 inclus** pour l'achat d'un produit Terraillon parmi les références éligibles ci-dessous dans une enseigne participante* :
 - 20€ remboursés sur la référence ALOHA
 - 20€ remboursés sur la référence POWER MASSAGER
 - 15€ remboursés sur la référence THERMO SMART
 - 10€ remboursés sur la référence DREAMER

**Toutes les enseignes ou site internet porteurs de l'offre sauf Amazon.*

Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas toutes les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme.

Conditions de l'offre

- L'offre **est réservée à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine et Corse, à l'exclusion du personnel de la société Terraillon et des sociétés organisatrices.**
- L'offre est **limitée à un remboursement par foyer** (même nom, prénom et/ou même adresse, et/ou même IBAN/BIC) sur toute la durée de l'opération.
- L'offre est non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits.

Votre dossier de remboursement

- Rendez-vous sur le site www.terraillon-odr-2022.fr muni de vos preuves d'achat et de vos coordonnées bancaires en vous connectant au plus tard le **26/01/2023 minuit**.
- Remplissez le formulaire d'inscription comprenant vos **coordonnées postales complètes, vos coordonnées bancaires** (comprenant l'IBAN et le BIC).
- Téléchargez une image/photo **complète et lisible** des éléments suivants :
 - a) Votre **facture d'achat** ou votre **ticket de caisse** où apparaissent et sont entourés **la date d'achat, le prix et la référence du produit Terraillon acheté. Attention, les bons de commande ne sont pas acceptés.** Vous pouvez demander une facture auprès de votre point de vente ou site Internet pour la garantie.
 - b) Dans le **cas d'un achat en ligne, votre bon de livraison**
 - c) Le code-barre à 13 chiffres **préalablement découpé directement** sur l'emballage du produit



Envoi du dossier de remboursement (conservez-en une copie avant envoi)

Si vous ne souhaitez/pouvez pas télécharger votre preuve d'achat, vous pouvez renvoyer à votre charge votre récapitulatif de participation téléchargé à l'issue de votre inscription sur le site, accompagné des pièces justificatives citées ci-dessus sous enveloppe suffisamment affranchie **au plus tard le 26/01/2023** (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

TAKE OFF N°3227 – ODR TERRAILLON 2022
CS 40593
13595 Aix en Provence CEDEX 3

Réception du remboursement

Si votre dossier est conforme et respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire exclusivement, dans un délai de **4 à 6 semaines**. Un e-mail de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Vous pourrez suivre en ligne l'état de traitement de votre demande sur le site internet de l'offre grâce à votre numéro de participation.

Pour tout renseignement complémentaire : n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.consommateur@take-off.fr en précisant le numéro de l'opération (3227) dans l'objet de votre e-mail. Toute réclamation effectuée après le 31/03/2023 ne sera plus prise en compte.

Informations du consommateur et Données personnelles.

La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité des dossiers. Il appartient aux participants de conserver une copie de leur dossier. Les frais de dossier sont non remboursés. Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, responsable du traitement de cette opération, missionnée par la société Terraillon. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter la clôture de cette opération. Elles sont exclusivement destinées à la société Terraillon dans le cadre de l'offre de remboursement et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de la société Terraillon, ces données seront transmises à son service marketing. La société Terraillon garantit qu'elle traitera les données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité des dites données.

En application du règlement européen n°2016/679 sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018 et de la loi dite «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse dpo@take-off.fr. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.